

## ■ CROUAY

# Le défi du maire : lancer un financement participatif pour créer un nouveau commerce

Pour que sa commune dispose d'un nouveau commerce après la fermeture prochaine de sa boulangerie-épicerie, le maire a lancé une idée novatrice : une opération de financement participatif auprès des habitants.

Nous connaissons tous aujourd'hui le système du financement participatif pour donner un coup de pouce aux projets artistiques, culturels ou associatifs. Désormais, les commerces de proximité et initiatives locales peuvent également bénéficier de ce mode de financement très en vogue. Cela a donné une idée à Guy Bailleul qu'il a expliquée lors de la cérémonie des vœux samedi dernier après avoir mis à l'honneur les époux Casrouge en leur souhaitant une agréable retraite puisque la boulangerie-épicerie qu'ils tiennent depuis près de 45 ans fermera définitivement ses portes le 5 février prochain.

### « C'est à vous de décider... »

« Cela me donne l'occasion d'évoquer avec vous, en tête-à-tête, l'intérêt d'avoir un commerce dans un village comme le nôtre. Sachant que moi, je suis très favorable à ce qu'il y ait une nouvelle boulangerie-épicerie... », a expliqué le maire aux habitants présents. « Soit vous êtes inté-

ressés, soit vous ne l'êtes pas. Et nous allons vous donner l'opportunité de prouver que vous êtes motivés pour avoir un nouveau commerce dans la commune, ou pas. C'est à vous de décider... Le seul moyen de prouver que l'on est intéressé à quelque chose, pour moi, c'est de mettre de l'argent dedans ».

Pour obtenir cette réponse, le conseil municipal a décidé de donner l'occasion à chacun d'émettre son avis, par l'intermédiaire d'un questionnaire portant sur deux questions essentielles :

### Les habitants souhaitent-ils que ce commerce soit remplacé ?

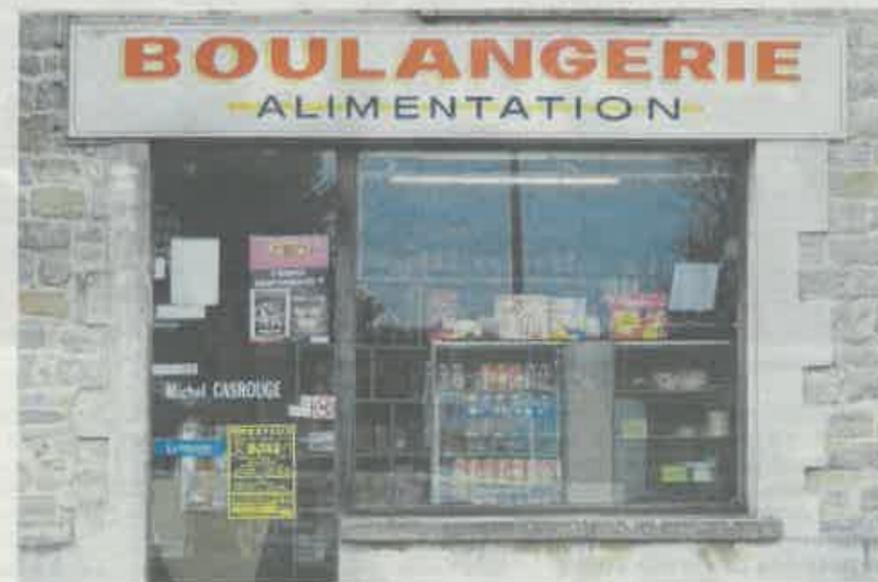
Pour le conseil municipal, la solution matérielle n'est pas compliquée à mettre en œuvre et la solution financière non plus. D'autant plus, qu'une personne est déjà prête à reprendre l'activité. Le lieu de l'implantation du nouveau local serait situé soit entre la gare et la boulangerie actuelle, soit entre la discothèque et la zone artisanale.

### Comment peut-on garantir le succès de l'opération ?

Pour les élus, il n'est ni concevable et ni même envisageable, tant sur un plan économique que moral, d'encourager quelqu'un à investir ses économies ou à emprunter sur plusieurs années afin d'apporter un service à des usagers qui le laisseraient tomber au bout de quelque temps.

### Quels habitants sont prêts à investir ?

Guy Bailleul se dit favorable au développement de ce nouveau commerce de proximité « qui anime, rend service au quotidien et fait la vie du territoire ». En s'appuyant sur le fait que l'économie annuelle en carburant et en coût d'entretien d'un véhicule est d'environ 150 euros par an lorsque l'on a un commerce sur sa commune, il demande donc à chacun le montant qu'il serait prêt à investir dans une fourchette allant de 100 à 1000 euros. Montant par lequel l'investisseur devient actionnaire, au sein d'une so-



Les habitants de Crouay mettront-ils la main à la poche afin de sauver le commerce local ?

ciété civile immobilière (SCI) et propriétaire partiel des murs du commerce de sa commune une fois toutes les dettes remboursées au bout de 20 ans.

Pour le conseil municipal, « l'idéal serait que les futurs

clients soient propriétaires d'au moins 30 % du capital de la SCI, soit environ une moyenne de 125 euros par personne pour 100 personnes intéressées ». Pour le maire, « en dessous, cela

voudrait dire que les habitants de Crouay ne sont pas motivés, que le succès de l'opération n'est pas garanti et que par voie de conséquence, le projet n'aboutira pas ».